



MONTMORENCY

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 2025 SUR LA SITUATION D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Table des matières

<i>Préambule</i> :	3
1. Conditions générales d'emploi :	4
2. Organisation du temps de travail : le temps partiel	9
3. Rémunération :	9
4. Formation	10
5. Télétravail :	11
6. Stagiairisation	11
7. La direction de l'éducation	12
8. La direction de la communication et de l'évènementiel	17
9. La direction des affaires culturelles	18
10. Centre communal d'action sociale	21
11. Les actions favorisant l'égalité entre femme et homme	24

Préambule :

La loi du 4 août 2014 indique que les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent constituer un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Faute d'une telle présentation, la délibération sur le budget pourra être annulée.

Ce rapport est avant tout une opportunité pour les collectivités. Elles pourront ainsi chaque année diagnostiquer et analyser leurs faiblesses et leurs forces dans ce domaine.

Le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales indique que le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport qui fait état de la politique de ressources humaines de la commune en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

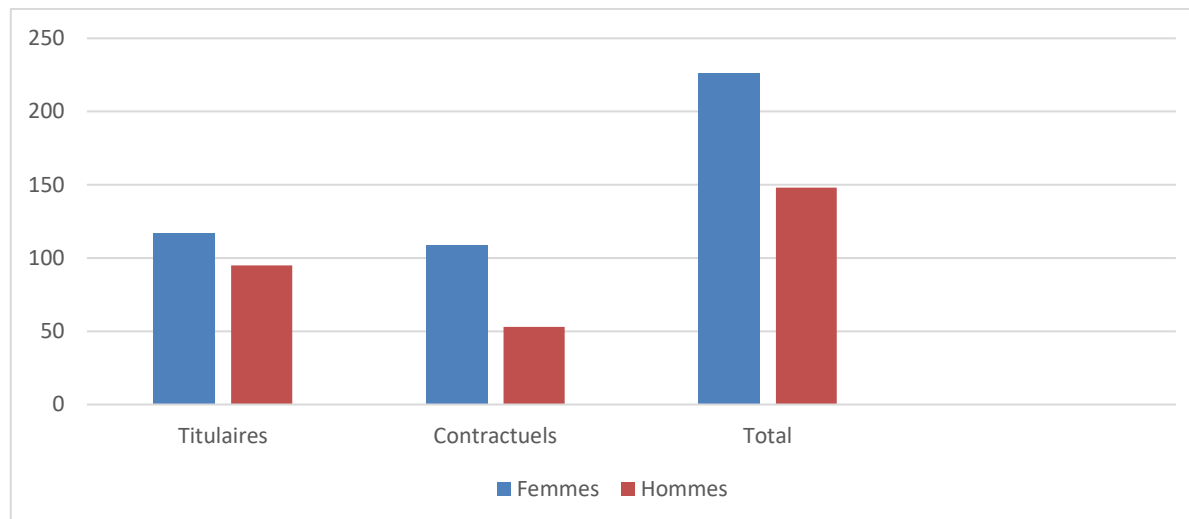
Il reprend les données sur le recrutement, le temps de travail, la promotion professionnelle et la rémunération.

1. Conditions générales d'emploi :

1.1. Effectifs et caractéristiques des agents :

a. Effectifs des titulaires et des contractuels :

	Femmes	Hommes	Total
Total	226	148	374
Titulaires	117	95	212
Contractuels	109	53	162



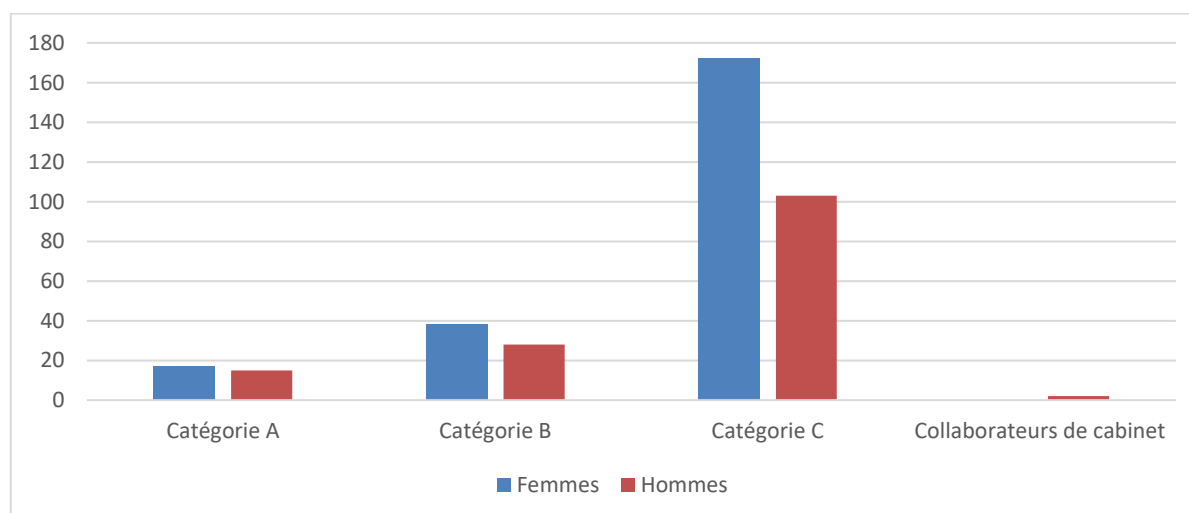
A l'instar de 2024, les femmes demeurent majoritaires dans les effectifs de la Ville en 2025, soit 60,43 %, tous statuts confondus.
55,19 % d'entre elles sont titulaires.

b. Répartition des effectifs par catégorie :

	Femmes	Hommes	Total
Total	226	148	374
Catégorie A	17	15	32
Catégorie B	38	28	66
Catégorie C	172	103	275
Collaborateur de cabinet	0	2	2

Le personnel féminin est majoritaire dans les 3 catégories. En effet, les femmes représentent :

- 62,55 % de l'effectif en catégorie C,
- 57,57 % en catégorie B,
- 53,12 % en catégorie A.



c. Répartition des effectifs par filière :

	Femmes	Hommes	Total
Total	226	148	374
Administrative	43	14	57
Animation	45	29	74
Culturelle	37	19	56
Sportive	2	3	5
Technique	73	80	153
Médico-Sociale	25	0	25
Collaborateur de cabinet	0	2	2
Emplois fonctionnels	1	1	2

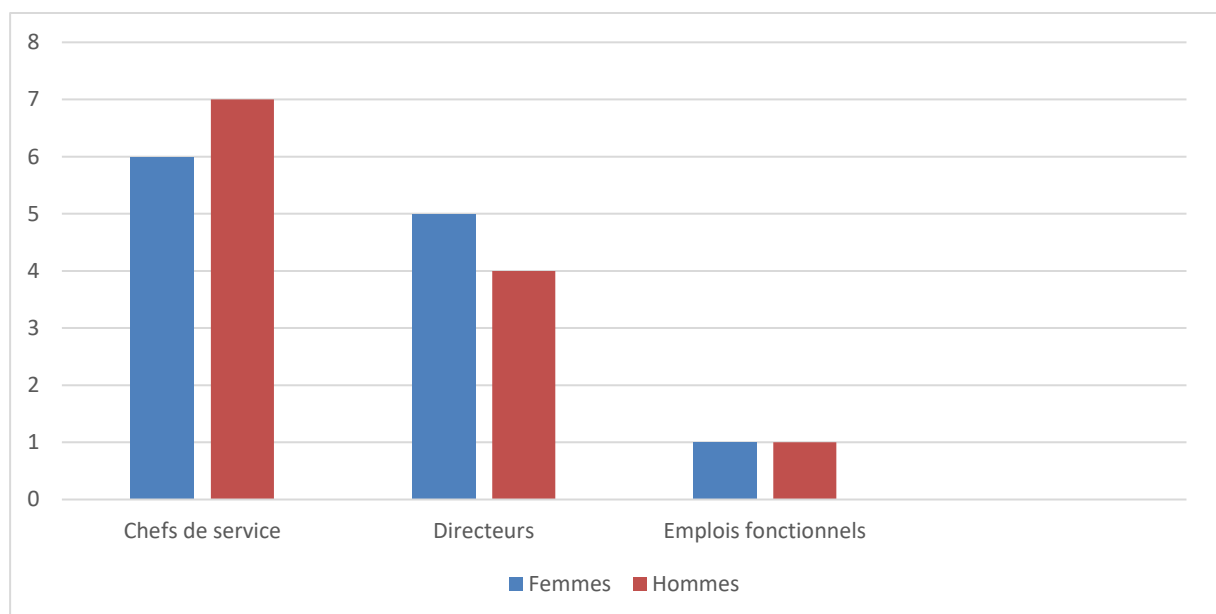
Les femmes sont majoritaires dans 4 filières :

- 75,44 % en administratif,
- 60,81 % en animation,
- 66,07 % en culturel,
- 100 % en social /médico-social.

Les hommes restent majoritaires dans la filière technique à 52,29 % ainsi que la filière sportive à 60 %.

d. Structure de l'encadrement :

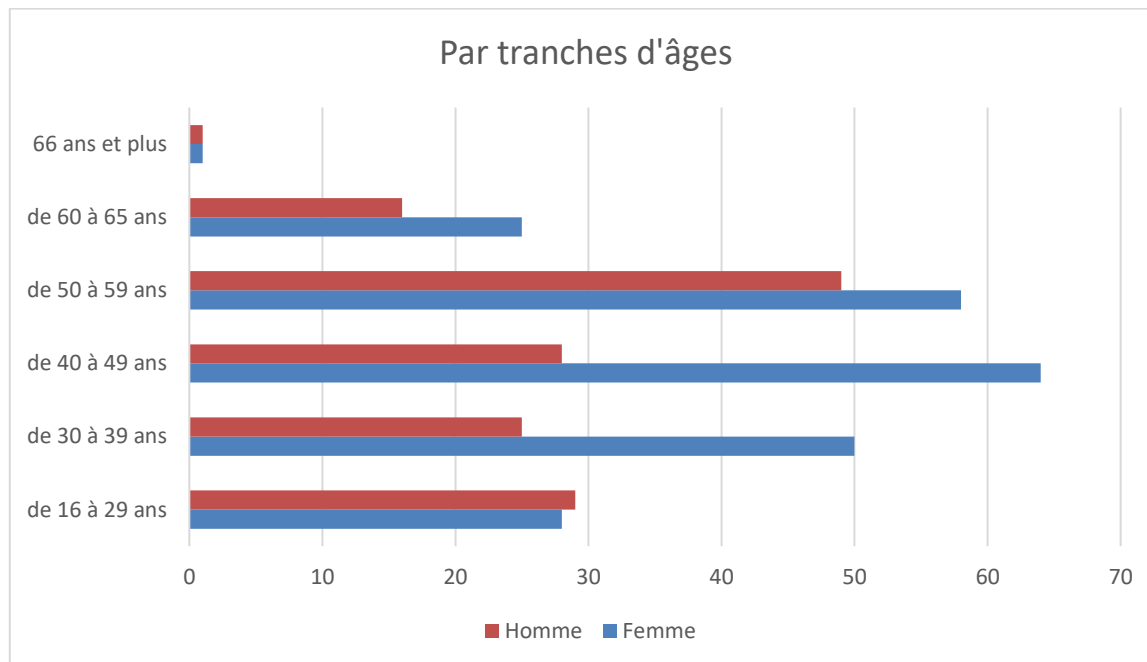
	Femmes	Hommes	Total
Chefs de service	7	7	14
Directeurs	3	5	8
dont emploi fonctionnel	1	1	2



Les femmes et les hommes sont représentés de façon quasi équivalente sur les postes de chefs de service et sur les emplois fonctionnels.

e. Répartition par tranche d'âge :

	Femmes	Hommes	Total
Total	226	148	374
de 16 à 29 ans	28	29	57
de 30 à 39 ans	50	25	75
de 40 à 49 ans	64	28	92
de 50 à 59 ans	58	49	107
de 60 à 65 ans	25	16	41
66 ans et plus	1	1	2

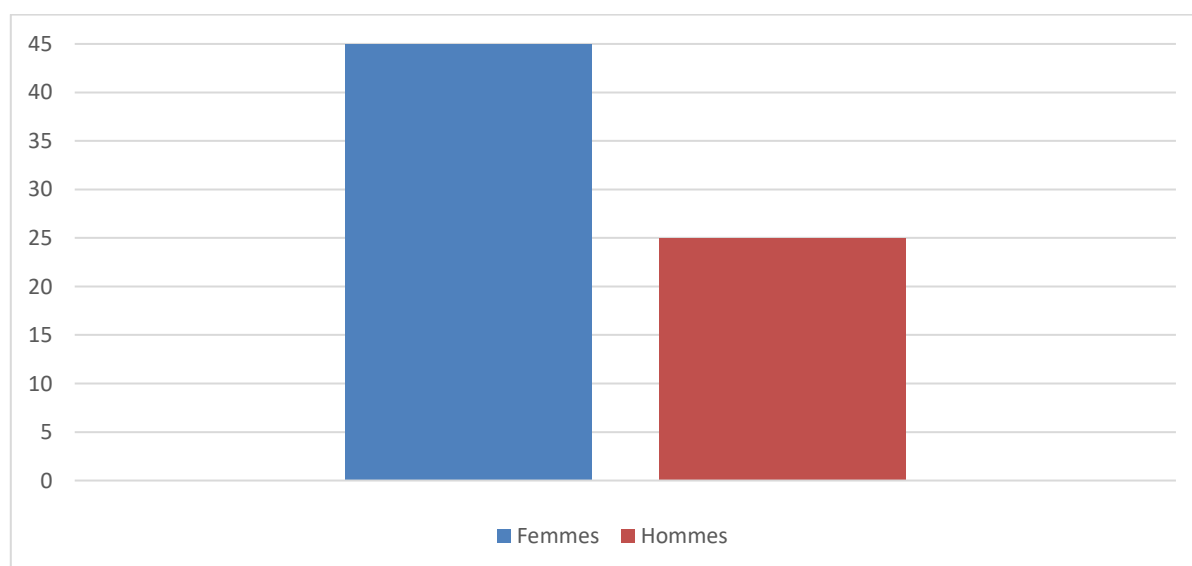


Les femmes sont majoritaires sur toutes les tranches d'âge sauf pour la tranche de 16 à 29 ans.

1.2. Evolution de la carrière :

a. Avancements d'échelon :

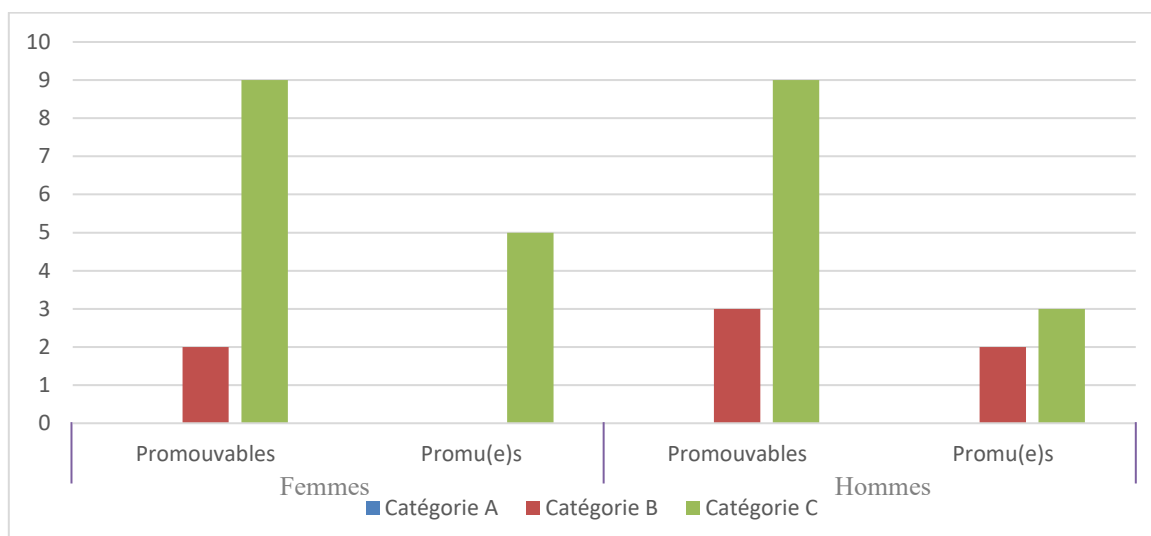
	Femmes	Hommes	Total
Avancement à durée unique	45	13	58



77,59 % des avancements d'échelon ont bénéficié au personnel féminin en 2025.

b. Avancements de grade :

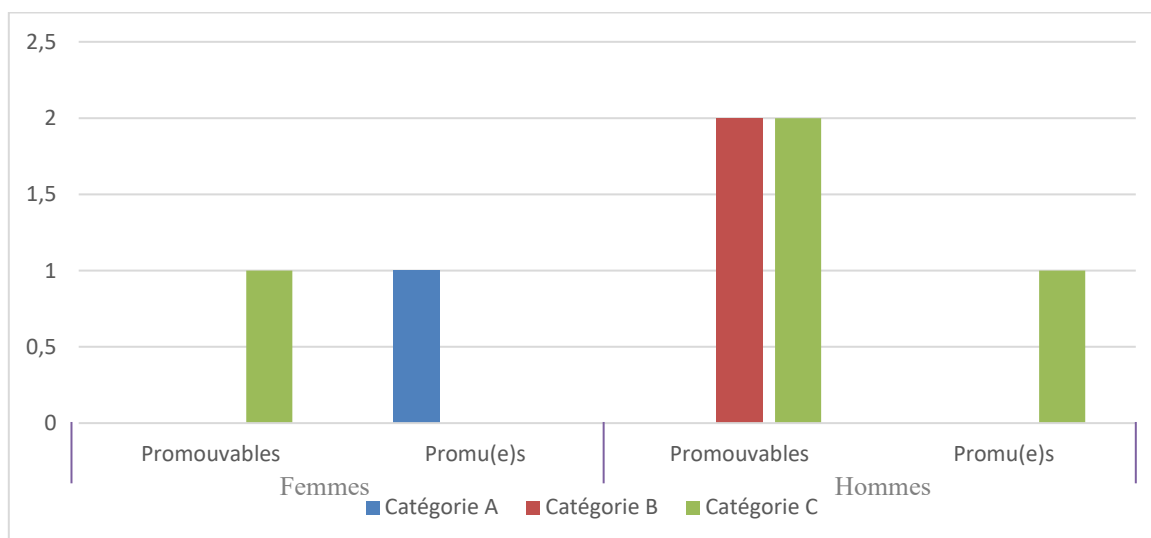
	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Promouvable(s)	0	2	9	0	3	9	23
Promu(es)	0	0	5	0	2	3	10



Les avancements de grade ont bénéficié au personnel féminin en majorité pour la catégorie C.

c. Promotions internes :

	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Promouvable(s)	0	0	1	0	2	2	5
Promu(es)	1	0	0	0	0	1	2



1.3. Les recrutements :

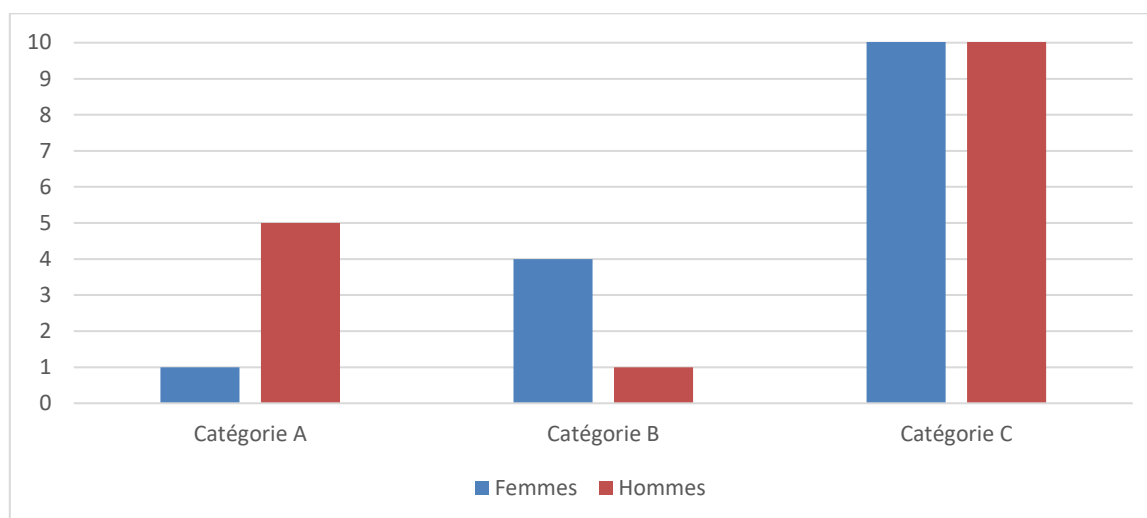
Ces éléments ne concernent que les recrutements sur emploi vacant.

La part des femmes dans les recrutements est de 56.60 % et est majoritaire sur deux des catégories d'emplois :

- 16,66 % en catégorie A,
- 80 % en catégorie B,
- 59,52 % en catégorie C.

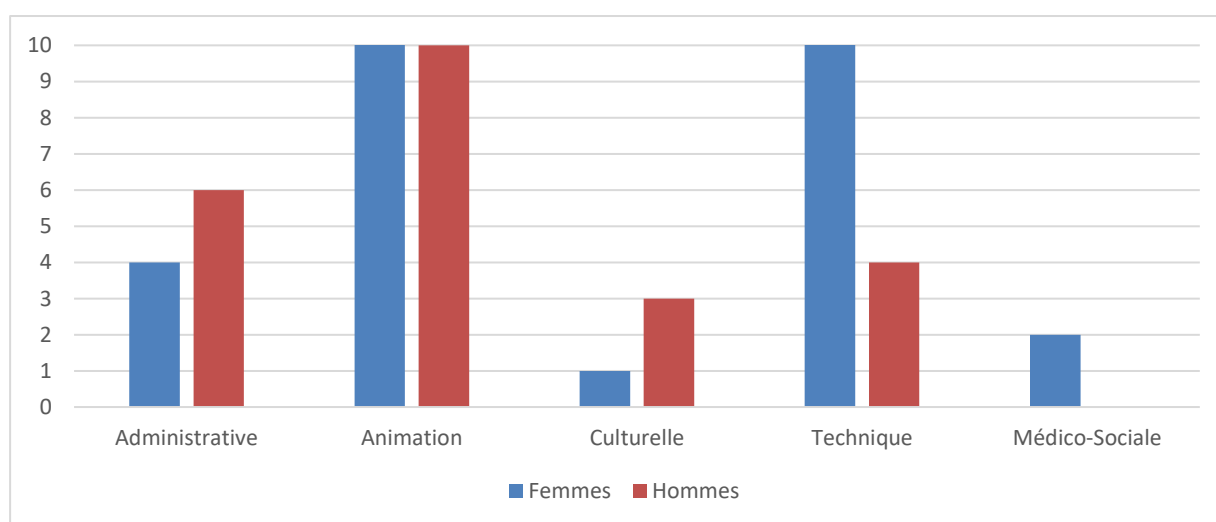
a. Les recrutements par catégorie :

	Femmes	Hommes	Total
Total	30	23	53
Catégorie A	1	5	6
Catégorie B	4	1	5
Catégorie C	25	17	42



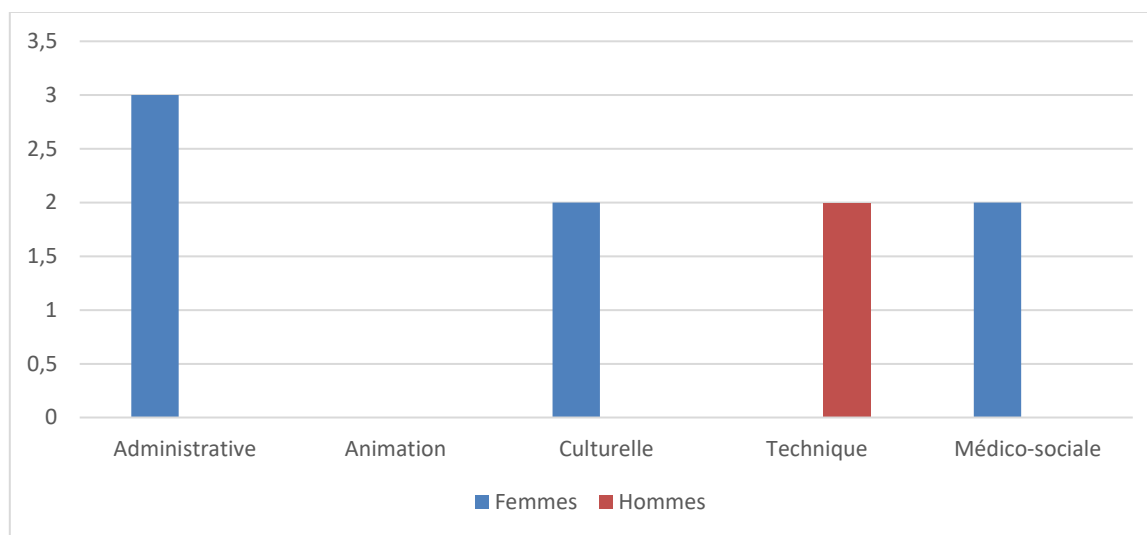
b. Les recrutements par filière :

	Femmes	Hommes	Total
Total	30	23	53
Administrative	4	6	10
Animation	11	10	21
Culturelle	1	3	4
Technique	12	4	16
Médico-Sociale	2	0	2



2. Organisation du temps de travail : le temps partiel

	Femmes	Hommes	Total
Total	8	2	10
Administrative	4	0	4
Animation	0	0	0
Culturelle	2	0	2
Technique	0	2	2
Médico-Sociale	2	0	2



La majorité des temps partiels est occupée par des femmes.

Sur les 10 temps partiels accordés, 5 sont de droit et 5 sont discrétionnaires (sur autorisation). 4 femmes à 80% (*dont 1 de droit et 3 sur autorisation*), 2 femmes à 90% sur autorisation, 1 femme à 60 % de droit, 1 femme à 50 % de droit, 1 homme à 80% sur autorisation 1 homme à 60% sur autorisation.

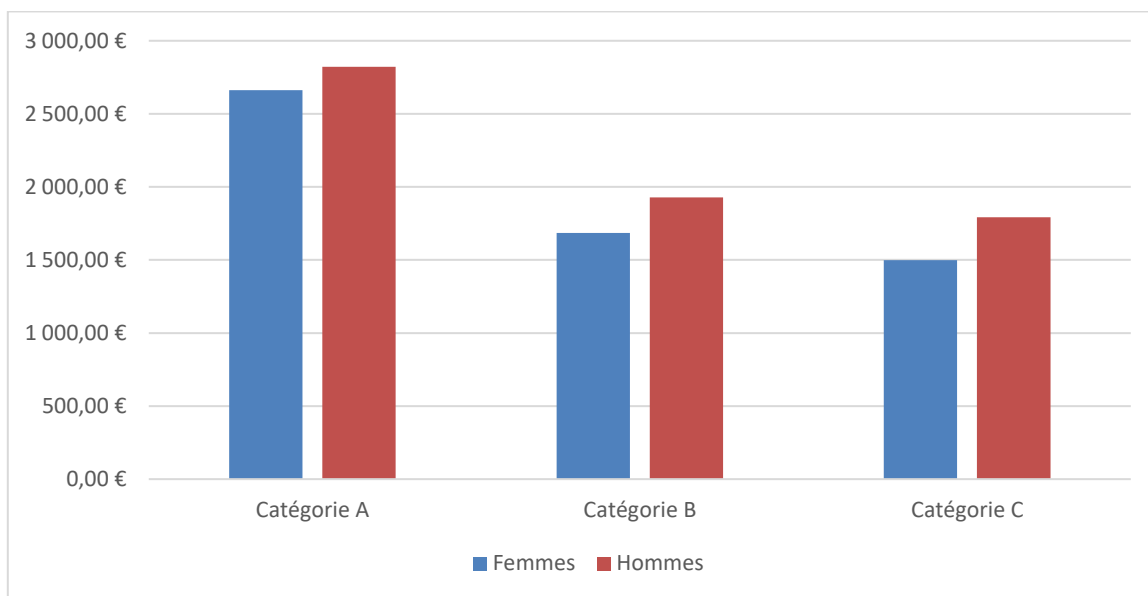
3. Rémunération :

La rémunération individuelle de l'agent public est déterminée par son appartenance à un grade et un échelon, auxquels sont associés un indice brut, qui définit de manière précise sa position sur l'échelle indiciaire, sans distinction du genre.

Le « net à payer » annuel a été pris pour base.

Le calcul s'entend par nombre d'agents et non en équivalent temps plein.

	Femmes	Hommes	Salaire net moyen /cat
Catégorie A	2661.41	2822.29	2736.82
Catégorie B	1685	1927.95	1788.06
Catégorie C	1499.38	1791.61	1608.83



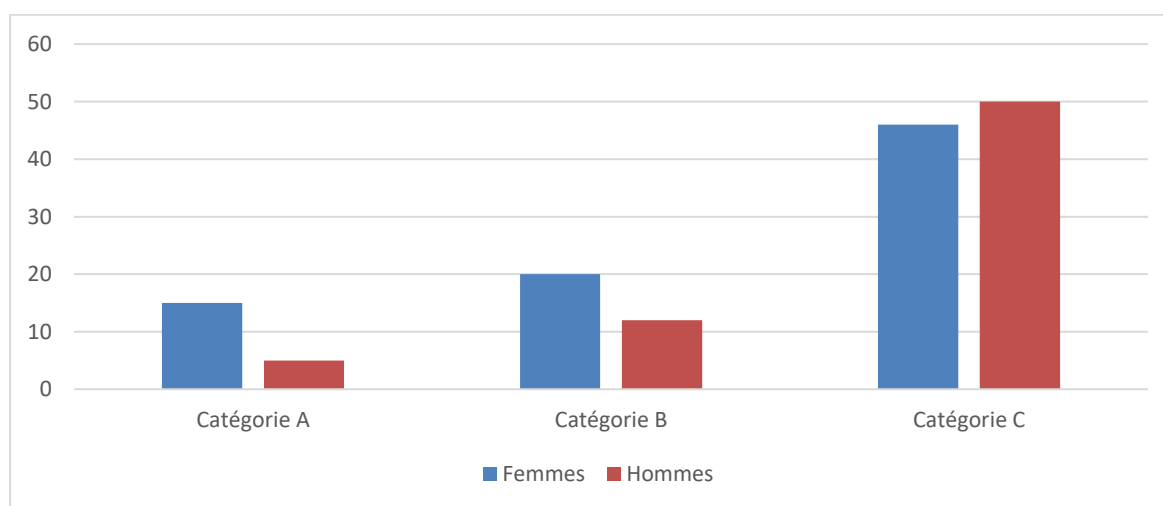
La moyenne des rémunérations entre hommes et femmes pour les catégories A est quasi semblable.

On constate un écart pour la rémunération des catégories B et C entre hommes et femmes. Les régimes indemnitaires sont établis en fonction de l'expertise attendue sur les postes, cependant cet écart peut s'expliquer au regard des éléments variables de la paie. Notamment les heures supplémentaires, les astreintes...

4. Formation

148 agents ont suivi au moins une action de formation dans l'année.

	Femmes	Hommes	Total
Total	81	67	148
Catégorie A	15	5	20
Catégorie B	20	12	32
Catégorie C	46	50	96

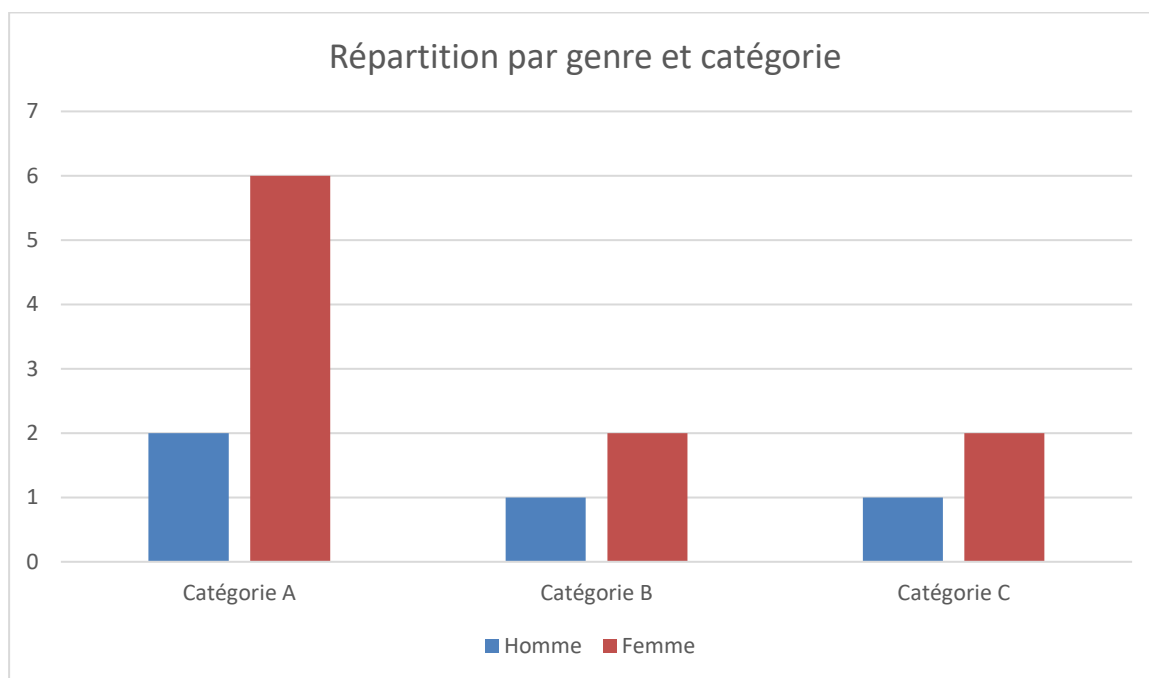


La part des femmes dans la participation aux formations est de 54,73 % et est majoritaire sur l'ensemble des catégories d'emplois A et B :

- 75 % en catégorie A,
- 62.5 % en catégorie B,
- 47.92 % en catégorie C.

5. Télétravail :

En 2025, 14 agents ont bénéficié de télétravail de manière régulière, 10 sont des femmes et 4 sont des hommes. Les femmes sont largement majoritaires quel que soit la catégorie.



6. Stagiairisation

Chaque année, la ville mène une campagne de stagiairisation. En 2025, 7 agents ont pu bénéficier d'une mise en stage, dont 5 sont des hommes et 2 des femmes.

7. La direction de l'éducation

7.1. La Direction de l'Education : analyse fille/garçon

L'égalité entre les filles et les garçons, ainsi qu'entre les femmes et les hommes, constitue un principe transversal des politiques éducatives, sportives et jeunesse portée par la Ville de Montmorency, depuis la petite enfance jusqu'aux actions menées en direction des adolescents et des familles.

Dans le cadre de ses missions éducatives, la Ville veille à garantir une égalité d'accès aux services municipaux pour toutes les familles, sans distinction de genre. Les dispositifs portés par le service enfance, par le service petite-enfance et le service jeunesse et sports s'inscrivent dans une logique de continuité éducative, de mixité et de neutralité dans les pratiques, contribuant ainsi à la promotion de l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge, et plus largement à l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux services publics.

7.2. Service petite enfance

Les données de fréquentation des structures de la petite enfance montrent une répartition globalement équilibrée entre filles et garçons sur l'ensemble des établissements municipaux.

Chiffres

Etablissement	Enfants	Filles	Garçons
Crèche les Elfes	47	23 soit 48,9%	24 soit 51,1%
Halte-Garderie les Farfadets	57	27 soit 47,4%	30 soit 52,6%
Relais Petite Enfance	124	66 soit 53,2%	58 soit 46,8%

7.3. Service enfance

a. Temps scolaire – Données de fréquentation (périmètre informatif)

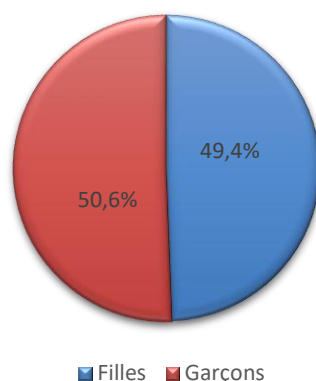
Pour l'année scolaire 2025-2026, la Ville de Montmorency comptabilise 2 036 élèves inscrits, dont 1 005 garçons et 1 058 filles. Cette répartition, issue des inscriptions scolaires, fait apparaître un équilibre global entre les filles et les garçons sur l'ensemble du territoire communal.

Sur le temps scolaire et notamment sur ses écoles maternelles et élémentaires, la Ville ne met pas en œuvre d'actions spécifiques. À ce titre, la contribution se limite à la présentation de données chiffrées, issues des inscriptions scolaires.

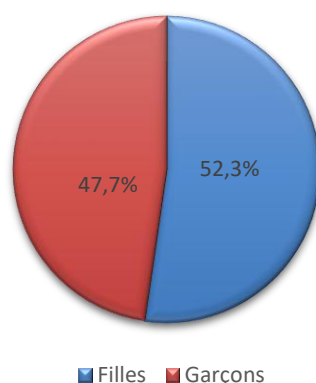
Ecoles maternelles	Garçons	Filles
Ferdinand Buisson	86	77
Jules Ferry Les Loges	73	66
Jules Ferry Les Sablons	34	37
La Fontaine	59	52
Pasteur	116	127
Total des inscriptions	368	359

Ecoles élémentaires	Garçons	Filles
Ferdinand Buisson	135	147
Jules Ferry	162	177
La Fontaine	108	121
Pasteur	232	254
Total des inscriptions	637	699

**Répartition filles/garçons
Ecoles maternelles de Montmorency**



**Répartition filles/garçons
Ecoles élémentaires de Montmorency**



b. Le temps périscolaire

Les activités périscolaires sont conçues et proposées dans une logique de mixité et d'égalité filles-garçons, favorisant l'accès de tous les enfants aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs, sans distinction liée au sexe.

- Accès aux loisirs pour tous, sans distinction de sexe.
- Aucune activité genrée : les activités sportives, culturelles et artistiques sont proposées indifféremment aux filles et aux garçons.
- Promotion de la mixité dans les pratiques sportives.
- Travail sur la déconstruction des stéréotypes (jeux, rôles, représentations).
- Vigilance éducative sur les comportements, le langage, le respect entre enfants.

Données chiffrées

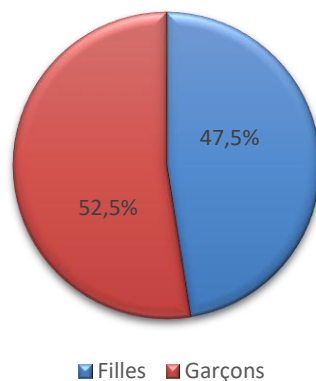
Accueils des enfants en centre de loisirs sur le Mercredi.

Les chiffres ci-après sont extraits à partir de concerto, journée dans l'année où le taux de remplissage est le plus élevé.

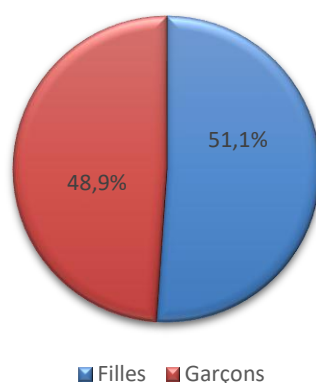
ALSH / Mercredi / Elémentaire	Enfants	Garçons	Filles
Ferdinand Buisson Elémentaire	71	32	39
Jules Ferry Elémentaire	71	31	53
La Fontaine Elémentaire	19	11	8
Pasteur Elémentaire	69	44	25
Totaux	230	118	125

ALSH / Mercredi / Maternelle	Enfants	Garçons	Filles
Ferdinand Buisson maternelle	38	8	30
Jules Ferry maternelle	67	26	41
La Fontaine maternelle	17	6	11
Pasteur maternelle	79	36	37
Totaux	201	76	119

Répartition filles/garçons - Elémentaires
ALSH Mercredi



Répartition filles/garçons - Maternels
ALSH Mercredi



Accueils des enfants en centre de loisirs pendant les vacances scolaires

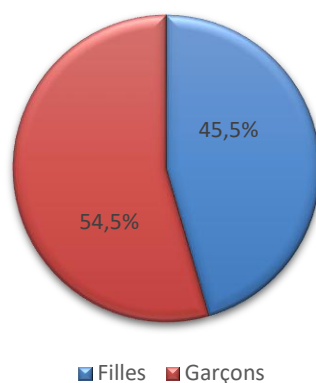
Les chiffres ci-après sont extraits à partir de concerto, journée dans l'année où le taux de remplissage est le plus élevé.

Elémentaire (chiffres pris sur le taux de remplissage le plus élevé)

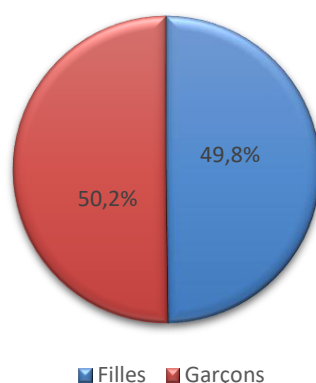
ALSH / Vacances / Elémentaire	Nombres d'enfants	Garçons	Filles
Ferdinand Buisson	47	30	17
Jules Ferry	60	35	25
La Fontaine	20	6	12
Pasteur	88	44	44
Total	213	116	97

ALSH / Vacances / Maternelle	Nombres d'enfants	Garçons	Filles
Ferdinand Buisson	34	13	21
ALSH Jules Ferry	72	38	34
La Fontaine	20	11	9
Pasteur	75	39	36
Total	201	101	100

Répartition filles/garçons - Elémentaires
ALSH Vacances



Répartition filles/garçons - maternels
ALSH Vacances



7.4. Le service Jeunesse et Sport

Les dispositifs jeunesse municipaux, tels que la Structure Info Jeunesse et les séjours à destination des 11–17 ans, sont accessibles à l'ensemble des jeunes sans distinction de genre. Les modalités tarifaires adaptées aux ressources des familles contribuent à garantir une égalité réelle d'accès aux actions proposées.

Chiffres de fréquentation activités jeunesse 2025

PERIODE 2025	NB/ J	INSCRI T	REE L	F	M	SPORTI FS	CULTURE L	LOISIR S	MANUE L	J Raj
FEVRIER	282	264	242	89	153	67	37	116	22	26
AVRIL	332	318	291	142	157	137	59	82	21	14
JUILLET	464	434	393	139	254	212	23	123	35	36
AOÛT	356	292	236	64	172	43	26	164	3	20
OCTOBRE	358	345	309	100	209	120	43	109	37	19
DECEMBRE	<i>Analyse des données pour le mois de décembre en cours</i>									
	1792	1653	1471	534	945	579	188	594	118	115
Taux de remplissage	100 %	92%	89%	36 %	64 %	39%	13%	40%	8%	

La mixité est plus équilibrée sur certaines périodes intermédiaires (avril), tandis que les périodes estivales concentrent une participation masculine plus importante, possiblement liée à l'attrait pour les activités sportives et de plein air.

Chiffres de fréquentation studio 45 – année 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Total ACCUEIL 45	43	40	49	32	53	58	1	0	59	43	0	0	378
Nbre de filles	19	10	20	27	27	26	0	0	29	20	0	0	178

Nbre de garçons	19	13	26	16	24	32	1	0	26	19	0	0	176
-----------------	----	----	----	----	----	----	---	---	----	----	---	---	-----

L'accueil global du Studio 45 présente une répartition quasiment paritaire, traduisant une attractivité équilibrée du lieu pour les jeunes, indépendamment du sexe.

Chiffres accueil salle Florian – périscolaire – année 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Total accueil salle Florian	526	628	644	579	454	354	268	120	479	619	537	/	5208
Nbre de filles	200	185	218	170	132	117	90	24	145	246	214	/	1741
Nbre de garçons	326	443	426	409	322	237	178	96	334	373	323	/	3467

Chiffres accueil salle Florian 16-25 ans - année 2025

16-25 ans inscrits 2025	79	16-17 ans	18 ans +
Nbre de filles	18	0	18
Nbre de garçons	61	19	42

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Total accueil salle Florian	50	109	49	142	72	56	16	/	85	72	46	/	697
Nbre de filles	13	12	8	22	3	7	2		15	19	15	/	116
Nbre de garçons	36	91	41	120	69	49	14		73	53	31	/	577

Chiffres OPEN SPORTS 11-17 ans - année 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Total OPEN SPORTS	13	29	59	45	68	18	/	/	12	20	25	NC	289
Nbre de filles	0	2	1	0	10	0	/	/	0	0	0	NC	13
Nbre de garçons	13	27	58	45	58	18	/	/	12	20	25	NC	276

Ce dispositif est quasi exclusivement fréquenté par des garçons, ce qui s'explique par la nature même des activités proposées, majoritairement sportives. Ce constat souligne un enjeu de diversification de l'offre si l'objectif est de renforcer la mixité.

Chiffres accompagnement scolaire année 2025

Salle Florian lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h00									
Tableau mensuel des fréquentations par classes									
MOIS	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde} / 1 ^{ère} / Terminale	TOTAL	présences	Filles	Garçons
Janvier	12	5	0	0	2		19	8	11
Février	2	3	0	0	0		5	3	2
Mars	8	4	0	1	4		17	8	9
Avril	6	1	1	3	4		15	7	8
Mai	11	0	3	6	4		24	18	6
Juin	1	0	0	2	4		7	5	2
Septembre	21	8	5	4	4		42	11	31
Octobre	7	9	0	3	4		23	8	15
Novembre	17	14	1	9	8		49	15	34
Décembre	NC	NC	NC	NC	NC		0	0	0
Total	85	44	10	28	34		201	83	118

Les données relatives à l'accompagnement scolaire font apparaître une répartition plus homogène entre filles et garçons, sans déséquilibre marqué, contrairement aux dispositifs sportifs.

a. Secteur Sports

Majoritairement plébiscité depuis toujours par un public masculin, on constate malgré tout depuis quelques années une augmentation du nombre de femmes qui pratiquent une activité sportive, et ce qu'elle soit associative ou municipale.

En effet, depuis plusieurs années, la politique sportive de la Ville met un point d'honneur à développer à la mixité au cœur des associations sportives locales. A cet effet, le montant des subventions municipales est indexé au nombre de femmes licenciées dans chaque association et ce afin d'inciter chaque acteur local à développer la pratique sportive auprès des public féminins.

Par conséquent, on peut constater pour les associations sportives percevant une subvention municipale annuelle, une augmentation du nombre de femme inscrite ces dernières années. Ainsi, en 2025, les femmes représentaient 39% des adhérents.

Associations		Répartition adhérents		
		Total	M	F
1	Ass. DANSE	82	27	55
2	Association Tennis de Table	103	86	17
3	Cercle de Boxe	95	67	28
4	Compagnie d'Arc	52	33	19
5	Club de Gymnastique	393	37	356
6	Club intercommunal de Plongée sous-marine	105	68	37
7	Football Club	549	459	90
8	Judo Club	213	127	86
9	Montmorency Tennis	393	288	105
10	Rugby)	338	308	30
11	Athlétisme	296	145	151
12	Basket	495	356	139
13	Handball	317	220	97
14	Triathlon	234	167	67
15	AS collège	159	86	62
16	AS collège	120	83	37
17	Volley Ball	94	46	48
18	PETANQUE	193	157	39
19	RANDONNÉES	102	27	51
20	ACAPOIERA	183	46	137
21	BRIDGE	112	53	59
22	FITNESS	72	4	68

De plus, pour les clubs qui recensent le plus d'adhérents (football, basket, volley ...) une vigilance accrue et un accompagnement particulier sont menés afin de développer la pratique féminine.

Sur les activités sportives municipales (scolaire et jeunesse), la mixité est aussi développée grâce à l'initiation à des disciplines sportives nouvelles favorisant la mixité : dodge ball, badminton, danse hip hop, yoga, fitness...

Enfin, depuis quelques années la Ville développe les activités de sport santé qui favorise également la mixité hommes / femmes : gym douce, gym après cancer, ateliers prévention santé.

8. La direction de la communication et de l'évènementiel

L'accès est égal à l'ensemble des supports de communication de la ville quelques soit le sexe.

Une vigilance accrue est portée sur l'équilibre femmes/hommes dans la communication municipale qu'elle soit interne ou externe.

Une relecture systématique des supports est pratiquée pour éviter tout stéréotypes.

Les événements familiaux sont ouverts à tous les publics.

Il est également proposé de veiller à un équilibre entre hommes et femmes dans la programmation événementielle (artistes musicaux, comédiens, ...).

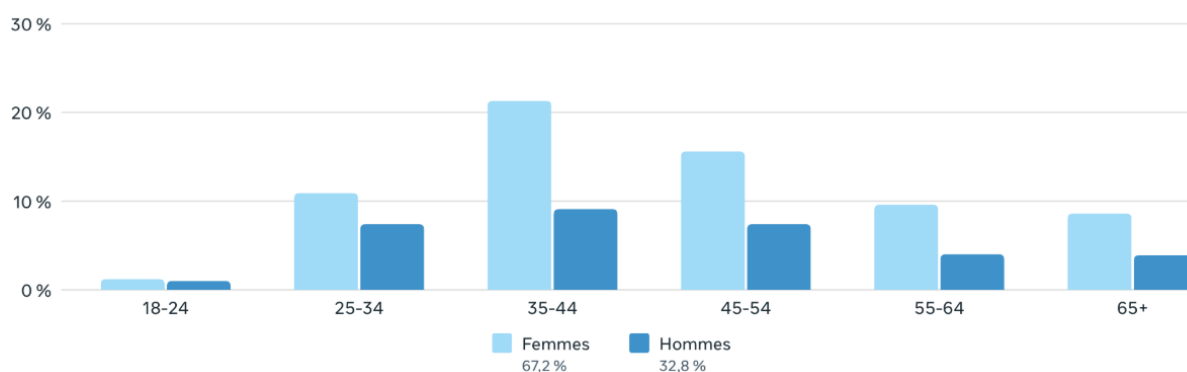
L'audience du compte Facebook de la ville (9 426 followers au 5.01.26) et l'audience du compte Instagram de la ville (6 026 followers au 05.01.26) montrent que le public est majoritairement féminin. Il s'agit des deux principaux réseaux sociaux de la municipalité.

Followers ⓘ

Global

9 426

Âge et genre ⓘ

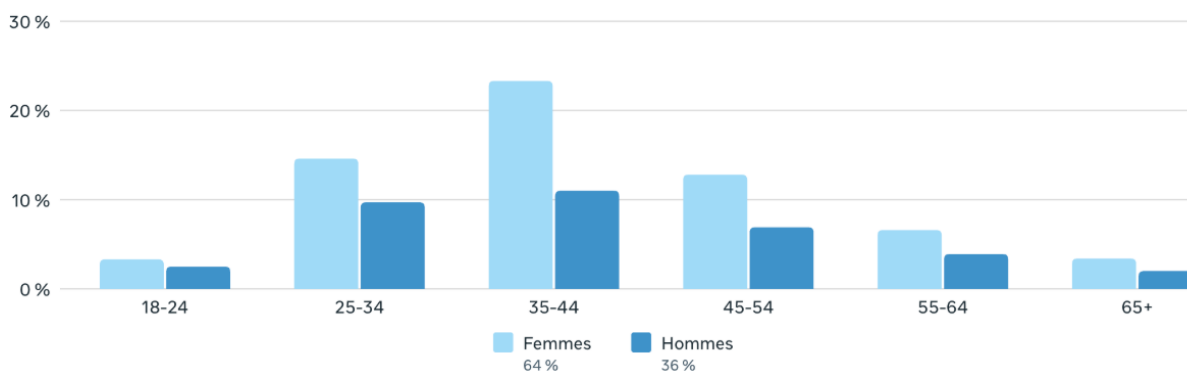


Followers ⓘ

Global

6 026

Âge et genre ⓘ



9. La direction des affaires culturelles

9.1. Saison culturelle / CCRF / Culture et Patrimoine / Espace Lucie Aubrac / Conservatoire AEM Grétry

	Femmes	Hommes
Culture et Patrimoine	66 %	34 %
Associations Aubrac	85 %	15 %
Conférences Aubrac	50 %	50 %

Spectacles CCRF	52 %	48 %
Les Entretiens de Montmorency	50 %	50 %
Expositions Aubrac	50 %	50 %
Concerts du Conservatoire	50 %	50 %
Répartition moyenne	58 %	42 %

9.2. Bibliothèque Aimé Césaire

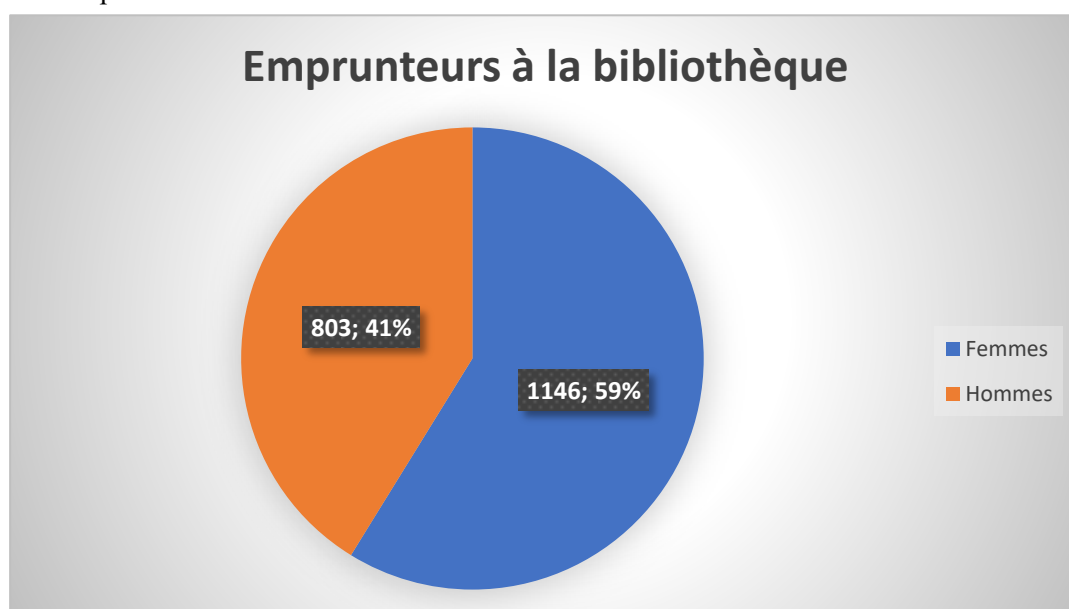
Les données de fréquentation de la bibliothèque mettent en évidence une participation majoritairement féminine, tant en matière d'emprunts que de participation aux animations culturelles.

Sur un total de 1 949 emprunteurs inscrits, 59 % sont des femmes et 41 % des hommes. Cette répartition se reflète également dans le volume d'activité, les femmes représentant 61 % des emprunts réalisés sur la période considérée.

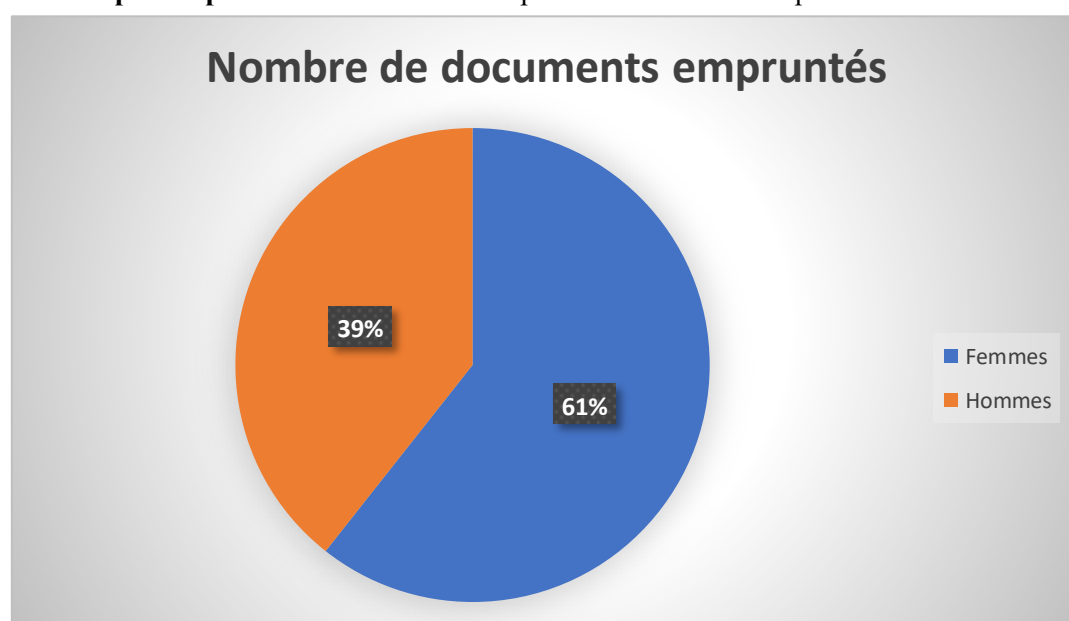
La participation aux animations organisées par la bibliothèque confirme cette tendance, avec 68 % de femmes parmi les participants. Ces éléments témoignent d'un usage soutenu des services de la bibliothèque par le public féminin, tout en soulignant l'enjeu de poursuivre des actions favorisant une participation équilibrée de l'ensemble des publics.

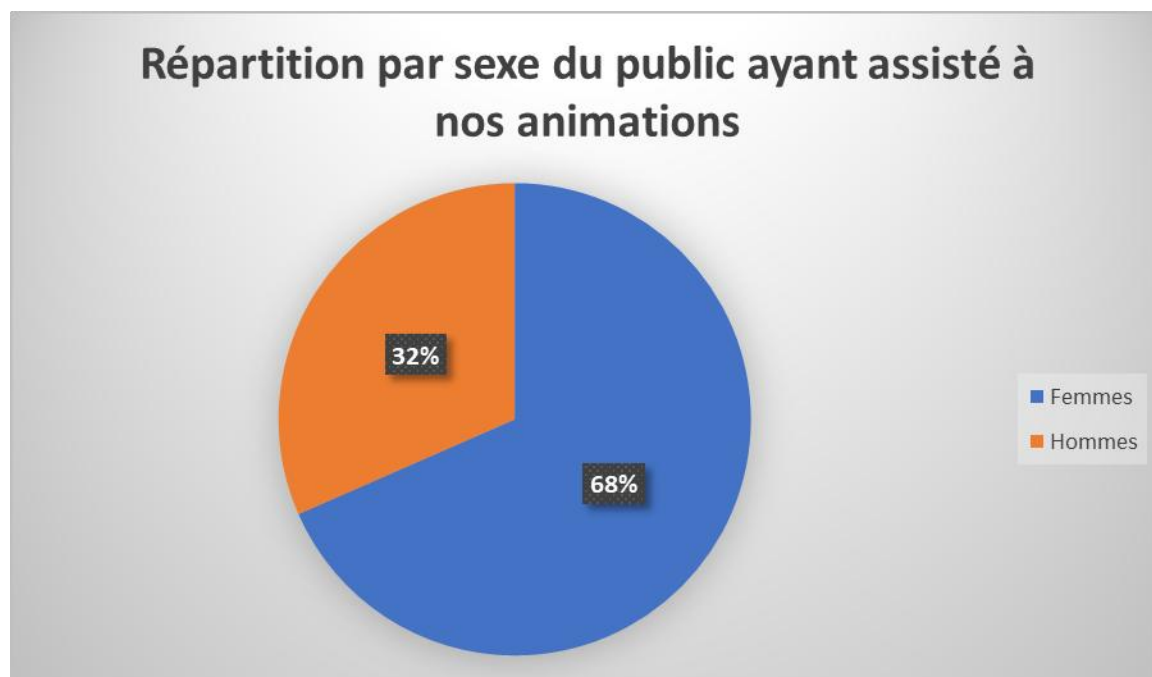
Nous avons eu 30000 entrées sur l'année 2025 détectées par le compteur de passage. Mais il n'est pas possible de connaître la répartition femmes / hommes de cette donnée.

Emprunteurs par sexe : 1146 femmes / 803 hommes



Nombre d'emprunts par sexe : Femmes 34122 prêts / Hommes 22154 prêts





9.3. Musée Jean-Jacques Rousseau

Le musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency a pour objet principal de transmettre aux visiteuses et visiteurs la mémoire du passage du philosophe, musicien et écrivain genevois, internationalement reconnu pour ses écrits, à Montmorency et dans la maison du Mont-Louis en particulier.

C'est à Montmorency que Rousseau rédige *La lettre à D'Alembert*, *La Nouvelle Héloïse*, *L'Emile* et le *Contrat Social*. Cet objectif de transmission des idées de Rousseau se matérialise principalement dans nos visites et nos expositions. Il exerce ainsi une des principales missions des musées en France, à savoir participer à l'éducation esthétique et intellectuelle des citoyennes et des citoyens.

En parlant de la vie de Rousseau, nous mettons en avant la place des femmes dans son itinéraire intellectuel, et nous sensibilisons aux notions d'inégalités entre hommes et femmes en rappelant les discours misogynes qui dominaient au XVIII^e siècle et dont Rousseau a lui-même été partie prenante.

C'est ainsi que nous profitons de nos médiations pour sensibiliser à la place des femmes dans l'Histoire et le patrimoine français, dans une logique de justice mémorielle et d'égalité des représentations.

Des figures telles que Louise Dupin, protectrice de Rousseau et autrice d'un texte sur l'égalité des sexes dans les années 1750, pionnière du féminisme, peuvent ainsi être mises en lumière et être autant de sources d'inspiration. Nous avons choisi de mettre en vente dans notre librairie l'ouvrage de Louise Dupin *Des Femmes*, afin de rappeler la longue histoire de la pensée féministe. Le fonds Dupin attire ainsi des chercheurs et chercheuses parfois de loin, puisqu'en 2025 nous avons accueilli une chercheuse d'une université japonaise travaillant sur ces thématiques.

Pour la journée internationale des droits des femmes en 2025, nous avons proposé à Pauline Tanon d'intervenir sur la place et l'importance de Marie-Thérèse Levasseur, compagne de Rousseau, dans la vie et l'œuvre du philosophe. Malheureusement, cette conférence n'a pas pu aboutir, à la suite du désistement de l'intervenante. Pour l'édition 2026, nous avons invité Michelle Perrot, montmorencéenne et historienne du féminisme.

Le musée a présenté fin 2025 une exposition *Ecrivains et Engagements*, dans laquelle figure plusieurs femmes écrivains actives dans le débat public comme Marceline Desborde-Valmore ou Marguerite Yourcenar. Cette exposition, a été prêtée par le Réseau des Maisons d'écrivains des Hauts-de-France, qui nous avait déjà prêté en 2024 l'exposition *Derrière chaque écrivain, des femmes*. En 2025 également, l'exposition patrimoniale *L'étoffe des Lumières*, souhaitait présenter les femmes du XVIII^e siècle comme actrice de la mode vestimentaire dans ses différentes dimensions économiques et sociales, et ne pas limiter le regard à une image de consommatrices. Cette exposition a été l'œuvre d'une femme, Nathalie Harran, avec son organisation La Dame d'Atours, qui permet de penser ces questions aujourd'hui.

Le musée Jean-Jacques Rousseau est dédié à la mémoire d'un homme, mais les actions du musée s'inscrivent dans une démarche inclusive et souhaite faire en sorte que le musée soit identifié comme accueillant pour toutes et tous.

Concernant la fréquentation du musée, elle est majoritairement féminine. Les femmes représentent 57% des visites individuelles. Les chiffres présentés dans le tableau suivant ne prennent pas en compte les groupes scolaires ainsi que les événements.

STATISTIQUES PARITE 2025			
Hommes		Femmes	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
841	42,41 %	1316	57,99 %

9.4. Conservatoire

	Nombre total d'élèves (individus) 2024/2025	Effectifs Musique	Effectifs Danse	Effectifs Théâtre
Filles	231	156	76	24
Garçons	163	149	4	22
Total	394	305	80	46

10. Centre communal d'action sociale

10.1. ACCES AU LOGEMENT SOCIAL

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à l'accès au logement social des publics fragilisés, le CCAS a participé à l'attribution de **24 logements**.

- **17 logements attribués à des femmes (71 %)**
- **7 logements attribués à des hommes (29 %)**

Par ailleurs, à la résidence de l'Europe (résidence sociale), **4 studios** ont été attribués, dont :

- **3 à des femmes**
- **1 à un homme**

Analyse :	:
La part majoritaire de femmes bénéficiaires s'explique par leur plus forte représentation parmi les ménages monoparentaux, les personnes isolées et les situations de vulnérabilité économique. Ces attributions traduisent une réponse adaptée aux besoins sociaux identifiés, sans discrimination de genre, mais tenant compte des réalités sociales.	

CRITERES D'EVALUATION ET INDICATEURS MIS EN PLACE OU A VENIR

Critères d'évaluation :

1. Équité d'accès au logement social
2. Adéquation des attributions aux situations de vulnérabilité
3. Capacité du CCAS à répondre aux besoins des publics prioritaires

Indicateurs :

1. **Répartition femmes / hommes des logements attribués**
% de logements attribués à des femmes et à des hommes
2. **Part des ménages vulnérables parmi les bénéficiaires**
% de ménages monoparentaux, personnes isolées, publics en insertion
3. **Nombre de logements attribués via l'accompagnement du CCAS**

10.2. AIDES FACULTATIVES - ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES

En 2025, le CCAS a attribué **86 aides financières** :

- **61 aides à des femmes (71 %)**
- **25 aides à des hommes (29 %)**

Analyse :

Cette répartition confirme une surreprésentation des femmes parmi les bénéficiaires, en lien avec des situations de précarité plus fréquentes (familles monoparentales, temps partiel subi, pensions plus faibles). Les aides sont attribuées selon des critères sociaux objectifs, garantissant l'égalité de traitement.

CRITERES D'EVALUATION ET INDICATEURS MIS EN PLACE OU A VENIR

Critères d'évaluation :

1. Égalité de traitement dans l'accès aux aides
2. Ciblage des publics en situation de précarité
3. Pertinence des aides au regard des besoins sociaux

Indicateurs :

1. **Répartition des aides financières par sexe**
% d'aides attribuées aux femmes et aux hommes
2. **Taux de bénéficiaires en situation de précarité**
Familles monoparentales, personnes isolées, bénéficiaires de minima sociaux
3. **Nombre total d'aides financières attribuées sur l'année**
Suivi annuel permettant d'évaluer l'évolution des besoins

10.3. RESIDENCE AUTONOMIE

Au 31 décembre 2025, la résidence autonomie accueille **81 résidents**, répartis comme suit :

- **50 femmes**
- **31 hommes**

Cette répartition reflète la structure démographique des personnes âgées, les femmes présentant une espérance de vie plus élevée.

Concernant l'aide sociale :

- **9 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement :**
 - 6 hommes
 - 3 femmes
- **2 bénéficiaires de l'aide sociale pour les repas :**
 - 1 homme
 - 1 femme

Analyse :

Si les femmes sont majoritaires parmi les résidents, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement, ce qui peut traduire une plus grande fragilité financière ou un isolement social plus marqué chez les hommes âgés accueillis.

CRITERES D'EVALUATION ET INDICATEURS MIS EN PLACE OU A VENIR

Critères d'évaluation :

1. Adaptation de l'offre aux caractéristiques démographiques
2. Accès équitable aux dispositifs d'aide sociale
3. Repérage des situations de fragilité sociale et financière

Indicateurs :

1. **Répartition femmes / hommes des résidents**
Nombre et % de femmes et d'hommes accueillis
2. **Taux de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement par sexe**
% d'hommes et de femmes bénéficiant de l'ASH
3. **Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale pour les repas**
Répartition femmes / hommes

10.4. ANIMATION SENIORS

En 2025, le CCAS a conduit de nombreuses actions à destination des seniors, visant à prévenir l'isolement, favoriser le bien-être, maintenir l'autonomie et renforcer le lien social. Ces actions se sont traduites par des activités régulières (ateliers bien-être, prévention, expression) et des animations ponctuelles (sorties, voyages, événements collectifs).

Les activités proposées attirent majoritairement des femmes, quelle que soit leur nature :

- sorties estivales,
- voyages,
- événements festifs (Noël des seniors, lotos, thés dansants),
- animations de la Semaine bleue.

À titre d'exemple :

- Sorties estivales : environ **80 % de femmes** parmi les participants ;
- Voyages : **entre 75 % et 80 % de femmes** ;
- Noël des seniors : **61 femmes pour 32 hommes** ;
- Lotos et thés dansants : participation féminine comprise entre **60 % et 70 %**.

Analyse :

La surreprésentation des femmes s'explique par leur espérance de vie plus élevée, une participation plus fréquente aux activités collectives et un isolement social plus marqué après le veuvage.

Bien que moins nombreux, les hommes participent régulièrement, surtout aux activités festives et sportives, ce qui témoigne d'une offre accessible à tous sans distinction de genre. Les écarts de participation relèvent davantage de facteurs sociaux et démographiques que d'un biais dans les actions proposées.

L'analyse genrée met néanmoins en évidence des axes d'amélioration, notamment pour renforcer la participation des hommes seniors, attirer les jeunes seniors et diversifier les formats d'animation afin d'atteindre un public plus équilibré.

CRITERES D'EVALUATION ET INDICATEURS MIS EN PLACE OU A VENIR

Critères d'évaluation

1. Accès équitable des femmes et des hommes aux activités seniors
2. Adéquation des actions proposées aux besoins sociaux et démographiques
3. Capacité des animations à lutter contre l'isolement social
4. Prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans la programmation des activités

Indicateurs

1. **Répartition femmes / hommes des participants aux activités seniors**
Nombre et % de femmes et d'hommes par type d'activité (sorties, voyages, animations festives)
2. **Taux de participation globale aux actions seniors**
Nombre total de participants par action et par année
3. **Diversité des activités proposées**
Nombre d'activités régulières et ponctuelles sur l'année
4. **Évolution annuelle de la participation masculine**
Comparaison N / N-1 du nombre d'hommes participants
5. **Actions ciblées en direction des publics sous-représentés**
Oui / Non (mise en place d'actions spécifiques ou adaptées)

CONCLUSION

L'analyse des données 2025 montre que les interventions du CCAS bénéficient majoritairement aux femmes, ce qui reflète les réalités sociales et démographiques des publics en situation de fragilité, et non une inégalité de traitement.

CRITERES D'EVALUATION ET INDICATEURS MIS EN PLACE OU A VENIR

Critères d'évaluation :

1. Prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les actions du CCAS
2. Capacité de suivi et d'analyse des données sexuées
3. Ajustement des politiques sociales aux besoins identifiés

11. Les actions favorisant l'égalité entre femme et homme

Les actions menées en 2025 sont maintenues en 2026 dans le domaine de l'accès aux emplois :

Indiquer au féminin et au masculin les titres, grades et fonctions sur les fiches de postes et offres d'emplois.

Veiller à la mixité des jurys de recrutement.

Mettre en place des grilles d'entretien de recrutement sur la base de critères objectifs et non discriminants.

Concernant le volet formation, l'axe qui a été intégré au plan de formation pluriannuel de la ville et qui est intitulé : les violences faites aux femmes est une action en faveur de l'égalité femme homme.

La forte reprise des modules de formations en intra qui réduisent les temps de déplacement hors de la résidence administrative.

Plusieurs pistes de travail sont identifiées, autour des 3 axes suivants :

L'équilibre de vie :

Concilier vie professionnelle et personnelle en développant le télétravail.
Limiter les réunions après 17h, promouvoir le droit à la déconnexion, limiter les appels ou les courriels en dehors des plages horaires de travail.

La carrière et rémunération :

Supprimer les inégalités en matière de régime indemnitaire via un travail de quotation des postes qui ne soit pas en défaveur des postes occupés majoritairement par les femmes.

Poursuivre le plan pluriannuel de mises en stage des agents contractuels de catégorie C, afin de lutter contre la précarité des agents contractuels majoritairement féminins.

Réduire le nombre d'emplois précaires proposé à temps non complet.

Sensibilisation :

Valoriser et mettre en lumière le dispositif d'alerte existant qui s'appuie sur le chargé de prévention de la DRH.

Sensibiliser le personnel, via la communication interne et notamment le journal interne ENTRE NOUS, sur la réglementation relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique et les principes d'égalité femmes/hommes.

Créer une campagne d'affichage de sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes.